

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section départementale des Pyrénées Orientales Association Reconnue d'Utilité Publique Depuis 1968

AMOPA 66 RAPPORT VERIFICATEUR AUX COMPTES EXERCICE 2020

Par Serge PAILLISSE, Assemblée générale 2021 du 17 novembre 2021

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai procédé le 12.10.2021, à mon domicile de MILLAS, en présence de Monsieur Bernard LARESCHE, trésorier, à l'examen approfondi des comptes de l'association : AMOPA 66, pour l'exercice 2020.

Après avoir visé toutes les pièces de dépenses, constaté l'effectivité des recettes diverses, procédé à l'examen des relevés bancaires, je suis maintenant en mesure d'affirmer la sincérité de la comptabilité présentée qui donne une image fidèle et juste des mouvements financiers.

J'ajoute que les comptes sont particulièrement bien tenus.

En foi de quoi, je suis d'avis d'accorder le quitus plein et entier aux président et trésorier de l'AMOPA 66 pour l'exercice écoulé.

Fait le, 12 octobre 2021 pour servir et valoir ce que de droit.

Serge PAILLISSE.

REF: 2021-AMOPA / 2-ASSEMBLÉES GÉNÉRALES / A.G.2021 / 2021-11-17 RAPPORT VÉRIFICATEUR AUX COMPTES – A. C. 2020.docx – Mise à jour 19/10/2021 17:43

Présidente Départementale : Cécile BRENNAN-SARDOU. - Courriel Présidente : presidente@amopa66.fr